CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E170881** **VALABLE JUSQU'AU** **17/12/2026**

ÉDITÉ LE 16/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/08/2017

Forme juridique : SARL

Capital : 197 863

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TARBES 831914502

Siret : 831 914 502 00016

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 0044585

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 320.250161

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 320.250161

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : TOITURES DES PYRENEES

ZONE INDUSTRIELLE DU TOULICOU
65100 ADE

Téléphone : 05 62 46 48 76 **Fax :**

Portable : 06 82 54 29 34

Responsabilité légale :
GRUGIER FRÉDÉRIC GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Site Internet : http://www.toitures-pyrenees.com

E-mail : contact@toituresdespyrenees.fr

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 032 224 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	8	25/09/2024
3132	Ardoises (Technicité confirmée)		25/09/2024
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée)		25/09/2024
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E170881** **VALABLE JUSQU'AU** **17/12/2026**

ÉDITÉ LE **16/12/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/08/2017
Forme juridique : SARL
Capital : 197 863

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TARBES 831914502

Siret : **831 914 502 00016**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 0044585
Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 320.250161
Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 320.250161
Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : **TOITURES DES PYRENEES**

ZONE INDUSTRIELLE DU TOULICOU
65100 ADE

Téléphone : 05 62 46 48 76 **Fax :**
Portable : 06 82 54 29 34

Site Internet : http://www.toitures-pyrenees.com
E-mail : contact@toituresdespyrenees.fr

Responsabilité légale :
GRUGIER FRÉDÉRIC GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	25/09/2024
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	18/12/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	22/07/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	13/04/2021
o Isolation des combles perdus	22/07/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.